



Collège Immaculée Conception

Equitation



Le **Collège Immaculée Conception** a établi une convention avec le Pôle Equestre de Biarritz pour proposer aux élèves une section **EQUITATION**.

Il s'agit d'une pratique de perfectionnement, pour les élèves ayant déjà un Galop 4 ou équivalence.

■ Les cours ont lieu,

Les Mardis et les Vendredis de 16h (arrivée sur site) à 17h30.

Au Pôle Equestre de Biarritz
Hors VACANCES SCOLAIRES et JOURS FÉRIÉS
- du 15 Septembre 2026 au 25 Juin 2027-

■ L'activité est prise en charge sur le site par des moniteurs diplômés d'Etat.

■ Les élèves doivent se munir de leur propre matériel qu'ils pourront éventuellement déposer au secrétariat les mardis et vendredis matin.

■ Les élèves inscrits à l'atelier bénéficient d'horaires aménagés et peuvent quitter le collège à 15h25 les mardis et vendredis.

■ Il revient aux familles de s'organiser pour véhiculer les élèves entre le collège et le Pôle Equestre (Co-voiturage possible).

■ Conditions financières : **Tous les règlements se font directement auprès du club.**

• Les familles doivent s'acquitter de l'adhésion au pôle équestre (cotisation + licence FFE) d'un montant de **139€**. (*Sous réservation d'augmentation par la FFE*)

• Le pôle hippique facture ensuite les leçons par cartes de 10 séances.
(**180€** la carte soit 18€ la séance).

■ Pour finaliser votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir récupérer un dossier d'inscription, valider votre adhésion auprès du pôle équestre et le remettre au collège avant le **vendredi 26 juin 2026**.